

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 18 septembre 2019

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE BEAUCE-SARTIGAN**

Procès-verbal d'une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan tenue à la salle du conseil des maires, le 18 septembre 2019, à 20h00. Sont présents :

M. Carl Boilard	La Guadeloupe
Mme Manon Veilleux	Lac-Poulin
Mme Lyne Bourque	Notre-Dame-des-Pins
M. Eric Rouillard	Saint-Benoît-Labre
M. Yvon Paquet	Saint-Côme-Linière
M. André Longchamps	Saint-Éphrem-de-Beauce
M. Maurice Lachance	Saint-Évariste-de-Forsyth
M. Alain Quirion	Saint-Gédéon-de-Beauce
M. Claude Morin	Saint-Georges
M. Michel Breton	Saint-Hilaire-de-Dorset
M. Dany Quirion	Saint-Honoré-de-Shenley
M. Eric Giguère	Saint-Martin
M. François Morin	Saint-Philibert
M. Luc Paquet	Saint-René
M. Martin St-Laurent	Saint-Simon-les-Mines
M. Clément Létourneau	Saint-Théophile

Sous la présidence de monsieur Normand Roy, préfet et maire de Saint-Éphrem-de-Beauce. Assistent également à la rencontre monsieur Éric Paquet, directeur général, et monsieur Luc Bergeron, directeur général adjoint.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est officiellement ouverte par le préfet.

2019-09-145

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par monsieur Clément Létourneau et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Gestion administrative et financière :
 - 3.1 Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance régulière du 21 août 2019;
 - 3.2 Dépôt du procès-verbal du comité administratif du 10 septembre 2019;

- 3.3 Dépôt du procès-verbal du comité de sécurité publique du 11 septembre 2019;
- 3.4 Offre de services juridiques;
4. Dossiers régionaux :
 - 4.1 Projets PDT :
 - Aménagement d'un espace externe pour les citoyens (Saint-Hilaire-de-Dorset);
 - Gym et carré de sable à Saint-Théophile;
 - Borne de comptage MRC de Beauce-Sartigan
 - 4.2 Suivi dossier Pont Perrault;
 - 4.3 Élections fédérales 2019 - Autoroute 73);
 - 4.4 Projet orthophotographies Chaudière-Appalaches 2020;
 - 4.5 Inspection régionale 2020;
 - 4.6 Service de génie municipal- Acquisition d'une station totale robotisée;
 - 4.7 Rapport final FARR – Étude salle de spectacle;
 - 4.8 Entente de gestion CEB-MRC 2016-2020;
 - 4.9 Étude 2^e pont sur le territoire de Ville Saint-Georges / Demande du député de Beauce-Sud;
5. Aménagement du territoire, urbanisme et rénovation domiciliaire :
 - 5.1 Avis de modification du schéma d'aménagement et de développement – Cours d'eau Saint-Côme-Linière;
6. Gestion du personnel :
 - 6.1 Création d'un poste de technicien en évaluation foncière (poste auxiliaire);
7. Correspondance;
8. Rapport des comités (s'il y a lieu);
9. Dépôt de documents :
 - 9.1 États financiers mensuels;
 - 9.2 Rapport SAAQ août;
 - 9.3 Rapport annuel CSP;
 - 9.4 PDT- suivi financier volet régional;
 - 9.5 États prévisionnels Service de génie
10. Divers :
 - 10.1 Projet bande dessinée /CSBE suivi;
11. Période de questions;
12. Clôture de la séance.

général adjoint.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 10
SEPTEMBRE 2019**

Le directeur général dépose aux maires le procès-verbal du comité administratif du 10 septembre 2019 à titre d'information. Il avise les élus qu'une erreur s'est glissée dans le document déposé et que celle-ci sera corrigée pour approbation lors du prochain comité administratif.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE SÉCURITÉ
PUBLIQUE DU 11 SEPTEMBRE 2019**

Le directeur général dépose aux maires le procès-verbal du comité de sécurité publique du 11 septembre 2019 à titre d'information.

2019-09-147

OFFRES DE SERVICES JURIDIQUES

Attendu les offres de services juridiques reçues par la MRC;

Attendu que les élus sont pleinement satisfaits des services actuellement reçus;

En conséquence, il est proposé par monsieur Yvon Paquet, appuyé par monsieur Éric Giguère et résolu unanimement d'accepter l'offre de services de la firme Lavery Avocats au montant de 1 000.00\$ plus les taxes applicables.

2019-09-148

**POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE –
AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE EXTERNE POUR LES CITOYENS
(SAINT-HILAIRE-DE-DORSET)**

Attendu que la municipalité de Saint-Hilaire-de-Dorset a déposé une demande d'aide financière dans le cadre de la Politique de développement du territoire volet local;

Attendu que ce projet vise à aménager un espace public extérieur près de l'édifice municipal afin de créer un lieu de rassemblement pour les citoyens et de faciliter l'organisation d'activités extérieures;

Attendu que ce projet a fait l'objet d'une analyse et d'une recommandation écrite détaillée par le comité administratif quant au respect des objectifs et aux modalités du plan de travail de cette politique;

Il est proposé par madame Manon Veilleux, appuyée par monsieur André Longchamps et résolu unanimement d'entériner la recommandation du comité administratif et d'accepter le projet mentionné dans le préambule de la présente résolution pour un montant maximal de 28 890.95\$ dans le cadre du volet local de la Politique de développement du territoire.

Ce projet est recommandé sous réserve des conditions énoncées à la Politique de développement du territoire et des règles gouvernementales applicables.

2019-09-149

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE – PROJET À SAINT-THÉOPHILE- GYM ET CARRÉ DE SABLE

Attendu que la Municipalité de Saint-Théophile a déposé une demande d'aide financière dans le cadre de la politique de développement du territoire volet local;

Attendu que ce projet consiste à transformer un ancien local administratif en espace gym pour les citoyens et aussi de bonifier l'aire de jeux extérieurs par l'ajout d'un carré de sable avec bordure;

Attendu que ce projet a fait l'objet d'une recommandation par le comité administratif quant au respect des objectifs et aux modalités du plan de travail de cette politique;

Il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par monsieur Yvon Paquet et résolu unanimement d'entériner la recommandation du comité administratif et d'accepter le projet mentionné dans le préambule de la présente résolution pour un montant maximal de 23 613.64\$ dans le cadre du volet local de la Politique de développement du territoire.

Ce projet est recommandé sous réserve des conditions énoncées à la Politique de développement du territoire et des règles gouvernementales applicables.

2019-09-150

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE – PROJET BORNE DE COMPTAGE MRC DE BEAUCE-SARTIGAN

Attendu que la MRC de Beauce-Sartigan désire déposer une demande dans le cadre de la politique de développement du territoire volet régional;

Attendu que le projet consiste à faire l'acquisition d'un compteur multi mobile (vélos/piétons) et d'un afficheur de vitesse radar (véhicules/vtt/motoneiges) dans le but de pouvoir compiler des informations sur l'utilisation de nos routes et sentiers;

Il est proposé par monsieur Clément Létourneau, appuyé par monsieur Éric Giguère et résolu unanimement d'accepter le projet d'acquisition d'un compteur multi mobile et d'un afficheur vitesse radar pour un montant total d'environ 10 000.00\$ plus les taxes applicables, et ce, dans le cadre du volet régional de la Politique de développement du territoire.

Ce projet est recommandé sous réserve des conditions énoncées à la Politique de développement du territoire et des règles gouvernementales applicables.

SUIVI DOSSIER PONT PERRAULT

Les élus discutent de l'état d'avancement de ce dossier ainsi que des prochaines étapes à venir.

2019-09-151

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019- AUTOROUTE 73

Attendu le lancement de la campagne électorale fédérale en date du 11 septembre 2019;

Attendu que les membres du conseil des maires de la MRC de Beauce-Sartigan souhaitent voir les candidats à cette élection s'exprimer sur le dossier de prolongement de l'autoroute 73 vers la frontière américaine;

Attendu que ce dossier a fait l'objet d'une priorisation de la part du présent conseil et de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA);

Attendu que les maires estiment que le prolongement de l'autoroute 73 permettrait d'accroître le développement économique de la région et de l'ensemble du Québec, en créant un corridor commercial Nord-Sud (Québec / Nouvelle-Angleterre);

En conséquence, il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par monsieur Yvon Paquet et résolu unanimement de demander aux candidats des différents partis politiques ayant déposé leur candidature dans le comté de Beauce de se positionner par rapport au prolongement de l'autoroute 73.

2019-09-152

PROJET ORTHOPHOTOGRAPHIES CHAUDIÈRE-APPALACHES 2020

Attendu que la dernière couverture du territoire en orthophotographie remonte à 2015;

Attendu qu'une couverture orthophotographique récente du territoire est un outil indispensable pour les municipalités et les différents services de la MRC;

Attendu qu'une rencontre avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), la Ville de Lévis et les neuf MRC de la Chaudière-Appalaches a eu lieu le mardi 10 septembre 2019 et qu'il a été convenu de former un regroupement régional pour la réalisation des orthophotographies au printemps 2020;

Attendu que le MERN demande au regroupement régional d'identifier un organisme public (ville ou MRC) comme signataire, principal interlocuteur et coordonnateur du regroupement;

Attendu que la Ville de Lévis a proposé de remplir ce rôle et a identifié M. Sébastien Roy comme responsable de ce dossier;

Attendu que, selon les estimés préliminaires, le coût pour la réalisation des orthophotographies s'élève à 22\$/km², ce qui représente pour la MRC de Beauce-Sartigan un montant approximatif total de 43 000 \$;

Attendu que le montant approximatif de 43 000 \$ est un maximum, car il ne tient pas compte du partenariat avec le MERN (environ 25% du projet) et des autres partenariats possibles (Hydro Québec, Énergir, organismes de bassins

versants, etc.);

Attendu que ce projet cadre dans les normes du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) et qu'il est également possible d'obtenir du financement et ainsi réduire la part payable par la MRC.

En conséquence, il est proposé par monsieur André Longchamps, appuyé par monsieur Éric Rouillard et résolu unanimement :

1° Que la MRC de Beauce-Sartigan participe au regroupement régional pour la réalisation de la couverture orthophotographique 2020 pour un montant maximum de 43 000 \$.

2° Que le directeur général de la MRC soit autorisé à signer tous les documents nécessaires afin d'autoriser M. Sébastien Roy de la Ville de Lévis à représenter les partenaires pour les fins de l'entente de partenariat concernant le projet de réalisation de la couverture orthophotographique 2020 sur le territoire de la Chaudière-Appalaches.

3° Que la MRC de Beauce-Sartigan autorise la Ville de Lévis à déposer le projet portant sur la réalisation de la couverture orthophotographique 2020 au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

INSPECTION RÉGIONALE 2020

Le directeur général dresse un portrait du service d'inspection régionale pour l'année en cours. Une demande est adressée aux élus afin de connaître leurs intérêts quant à l'adhésion au service pour 2020 dans le cadre des préparations budgétaires.

2019-09-153

SERVICE DE GÉNIE MUNICIPAL- ACQUISITION D'UNE STATION TOTALE ROBOTISÉE

Attendu la présentation faite en comité de travail par le directeur du Service de génie;

Attendu les besoins exprimés par les municipalités tant pour l'implantation sur les chantiers qu'en recherche de fuites d'eau;

Attendu que cela requiert l'achat d'équipements de fine pointe, soit une station totale robotisée et un corrélateur;

En conséquence, il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par madame Manon Veilleux et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur du Service de génie de procéder à l'appel d'offres pour une station totale robotisée ainsi que d'un corrélateur, et ce dans le but d'en faire l'acquisition. Il est de plus résolu que les dépenses relatives à ces acquisitions soient financées à même le fonds réservé au génie municipal.

2019-09-154

RAPPORT FINAL FARR- ÉTUDE SALLE DE SPECTACLE

Attendu le dépôt du rapport final FARR, faisant état des coûts engendrés par l'étude d'une salle de spectacle;

Attendu que le coût réel des dépenses s'élève à 73 916.71\$ (taxes nettes);

Attendu que le coût initial prévu était estimé à 70 000.00\$, dont 14 000.00\$ du financement provenait de la MRC et 56 000.00\$ étant le montant maximal financé par le MAMH;

En conséquence, il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par monsieur Éric Rouillard et résolu unanimement d'accepter le rapport et de s'engager à payer un montant total de 17 916.71\$ pour les coûts reliés à l'étude de la salle de spectacle.

2019-09-155

ENTENTE DE GESTION CEB-MRC 2016-2020

Attendu que l'entente de gestion liant la MRC de Beauce-Sartigan et le Conseil économique de Beauce prend fin le 31 décembre 2019;

Attendu que le présent conseil souhaite revoir cette entente avant de la renouveler et, qu'à cette fin, il souhaite entreprendre des discussions avec le Conseil économique de Beauce;

En conséquence, il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par monsieur Martin St-Laurent et résolu :

-D'aviser le Conseil économique de Beauce de la volonté du présent conseil de revoir l'entente de gestion liant les deux organisations;

-Que Messieurs Normand Roy, Claude Morin et Eric Paquet soient mandatés aux fins de ces discussions.

2019-09-156

ÉTUDE 2^E PONT SUR LE TERRITOIRE DE VILLE SAINT-GEORGES / DEMANDE DU DÉPUTÉ DE BEAUCE-SUD

Attendu que le député de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale du Québec, monsieur Samuel Poulin, souhaite adresser une demande au ministère des Transport du Québec, afin que celui-ci réalise une étude sur un second pont enjambant la rivière Chaudière, sur le territoire de Ville Saint-Georges;

Attendu que monsieur Poulin sollicite l'appui du conseil des maires de la MRC de Beauce-Sartigan dans le cadre de cette démarche;
Attendu les discussions sur le sujet;

Il est proposé par monsieur Martin St-Laurent, appuyé par monsieur Dany Quirion et résolu unanimement d'aviser le député de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale, monsieur Samuel Poulin, que le présent conseil souhaite connaître le positionnement de Ville Saint-Georges relativement à ce projet avant de statuer sur cette demande.

2019-09-157

AVIS DE MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT-

COURS D'EAU ST-CÔME-LINIÈRE

Considérant la demande déposée par la Municipalité de Saint-Côme-Linière demandant à la MRC de Beauce-Sartigan de retirer des cartes annexées à son Plan d'urbanisme et à son Règlement de zonage un lit d'écoulement identifié comme un cours d'eau sur la ligne sud-est du lot 5 097 320;

Considérant que selon les diverses banques de données provinciales (BDTQ, Territoires et GRHQ) il s'agirait effectivement d'un cours d'eau;

Considérant que cette identification est reprise dans le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC;

En conséquence, il est proposé par monsieur Clément Létourneau, appuyé par monsieur Carl Boilard et résolu unanimement que la MRC s'engage à modifier les cartes du schéma d'aménagement et de développement révisé identifiant le lit d'écoulement sur la ligne sud-est du lot 5 097 320 comme un cours d'eau, suite à un avis du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques confirmant qu'il s'agit d'un fossé tel que défini dans la *Loi sur les compétences municipales* (article 103).

2019-09-158

CRÉATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN EN ÉVALUATION FONCIÈRE (POSTE AUXILIAIRE)

Attendu la disponibilité d'une ressource déjà formée à titre de technicien en évaluation;

Attendu que l'absence de personnel dans le Service a provoqué un léger retard au niveau des inspections;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Morin, appuyé par monsieur Maurice Lachance et résolu unanimement de créer un poste de technicien en évaluation (poste auxiliaire) et d'y affecter monsieur Antoine Tanguay, et ce, rétroactivement au 16 septembre 2019.

CORRESPONDANCE

Le directeur général dépose le bordereau de la correspondance reçue depuis la dernière rencontre pour information.

RAPPORT DES COMITÉS

Les représentants des divers comités font rapport aux membres du conseil.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés aux membres du conseil à titre d'information :

- États financiers mensuels;

- Rapport SAAQ mai;
- Rapport annuel CSP;
- PDT- suivi financier volet régional;
- États provisionnels Service de génie;

2019-09-159

PROJET BANDE DESSINÉE /CSBE SUIVI

Attendu que le conseil des maires a signifié par résolution (2019-06-124) qu'il était favorable et prêt à supporter ce dossier sous réserve de confirmation d'un montage financier clair, intégrant une participation financière significative de la CSBE, des autres partenaires et la participation financière de l'ensemble des MRC desservies par ce réseau scolaire;

Attendu le scénario de financement déposé aux élus;

Attendu que la MRC de Beauce-Sartigan a reçu des sommes afin de financer des projets reliés aux impacts de la légalisation de la marijuana, et ce, pour les 15 municipalités rurales de la MRC;

Attendu que la Ville de Saint-Georges a reçu sa propre enveloppe et qu'en fonction de cet élément une demande devrait lui être adressée;

En conséquence, il est proposé par monsieur André Longchamps, appuyé par monsieur Yvon Paquet et résolu à l'unanimité de confirmer la participation financière de la MRC, secteur rural, pour un montant de 4 000.00\$ pris à même les sommes reçues pour la sensibilisation au cannabis.

Monsieur Claude Morin n'a pas participé aux délibérations de la présente résolution.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part du public.

2019-09-160

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par madame Lyne Bourque et résolu à l'unanimité de mettre fin à la séance. Il est 21h45.

Normand Roy, préfet

Éric Paquet, directeur général